Les aéroports

An aerborzhioù

Bilan d'activité 2013

Bilañ obererezh 2013

Région BRETAGNE

• TRANSPORT •

ÉDITO

L'année 2013 a été marquée par le retour de la croissance pour le transport aérien au niveau national dans un contexte de restructuration des compagnies aériennes.
Forts de liaisons avec les hubs nationaux et européens, les aéroports régionaux bénéficient de la politique régionale en faveur de la modernisation des infrastructures. Au travers de sa politique aéroportuaire, la Région Bretagne veille également à garantir la continuité territoriale avec les îles bretonnes ainsi que la connexion des bassins d'emploi au reste du territoire national et européen.
Par le biais des commissions consultatives économiques, elle participe aussi au maintien de la compétitivité des aéroports régionaux, en favorisant une politique tarifaire adaptée.
Le transport aérien doit par ailleurs être en mesure de s'inscrire dans une démarche d'amélioration environnementale : en 2013, l'aéroport de Rennes a obtenu sa certification ISO 14 001. Cette démarche, commune aux 3 aéroports de Rennes, Quimper et Dinard, est complémentaire du bilan carbone réalisé par la Région.
En optimisant la desserte aérienne de la Bretagne, la Région contribue à relever le défi de l'accessibilité de son territoire à l'Europe et au reste du Monde.

E-kerzh 2013 e oa krog an treuzdougen dre nij da vont war greskiñ adarre e Frañs, ar pezh a voe unan eus an traoù pouezusañ er bloaz-se, keit ha ma oad oc'h adframmañ ar c'hompagnunezhioù-aer.
Liammet eo an aerborzhioù rannvroel ouzh an aerborzhioù tolper e Frañs hag en Europa, rak-se e vezont sikouret gant politikerezh ar Rannvro evit modernaat an aveadurioù. Dre he folitikerezh e-keñver an aerborzhioù e fell da Rannvro Breizh ivez startaat al liammoù gant inizi Breizh hag ivez etre an diazadoù labour ha Frañs pe Europa.
Gant ar bodadoù aliañ war an ekonomiezh, ma vez aesaet ur politikerezh ar prizioù azasaet, e sikour ivez aerborzhioù Breizh da zelc'her da gevezañ ouzh ar re all.
A-hend-all e rank an treuzdougen dre nij mont war wellaat a-fet gwareziñ an endro : e 2013 e oa bet roet an testeni ISO 14001 da aerborzh Roazhon. Mont war an hent-se, ar pezh a vez graet gant aerborzhioù Roazhon, Kemper ha Dinarzh, a zeu da-heul ar bilañs karbon graet gant ar Rannvro.
Pa laka gwellekaat an deservij dre nij e Breizh, e sikour ar Rannvro ober d'he ziriad bezañ digor da Europa ha d'ar Bed a-bezh.

© E. Pain

Pierrick MASSIOT
Président du Conseil régional
de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

La Région améliore l'accessibilité de la Bretagne au reste du monde

Pour l'année 2014, la contribution financière prévisionnelle de la Région pour les activités aéroportuaires est de 6,55 millions d'euros.

La Région investit notamment dans les infrastructures et dans l'entretien des équipements pour développer l'offre et la qualité de services.

Le budget régional consacré aux aéroports

La Région investit sur les projets d'aménagement et de modernisation des équipements de ses aéroports. Elle participe, via des subventions accordées aux concessionnaires, aux projets des aéroports régionaux et d'intérêt régional (notamment Lorient et Lannion).

Dépenses de la Région au budget 2014 en faveur des aéroports régionaux et d'intérêt régional en millions d'euros.

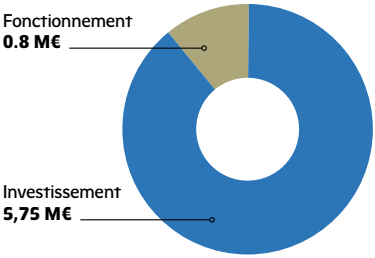

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Parmi les projets financés en 2013 par la Région figurent notamment la remise en état du parking avions cargo de l'aéroport de Rennes ainsi que la mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des équipements de parking, des remises en état des pistes à l'aéroport de Dinard, la mise en place de clôtures sur l'aéroport de Quimper, les travaux de balisage et resurfaçage à l'aéroport de Brest, le soutien à la ligne Lannion-Paris (dans le cadre d'une Obligation de Service Public).

En 2014, le projet d'aménagement de l'aérogare de Rennes va se poursuivre et la Région participera également au resurfaçage de la piste de l'aéroport de Lorient et aux travaux de balisage de l'aéroport de Brest. Autant de projets au service de l'amélioration de l'accueil des passagers et des entreprises sur les plateformes, de la sécurité de circulation des aéronefs et des personnes, du développement économique régional et de l'accessibilité de la Bretagne au reste du monde.

Vols nationaux au départ de Bretagne en 2013

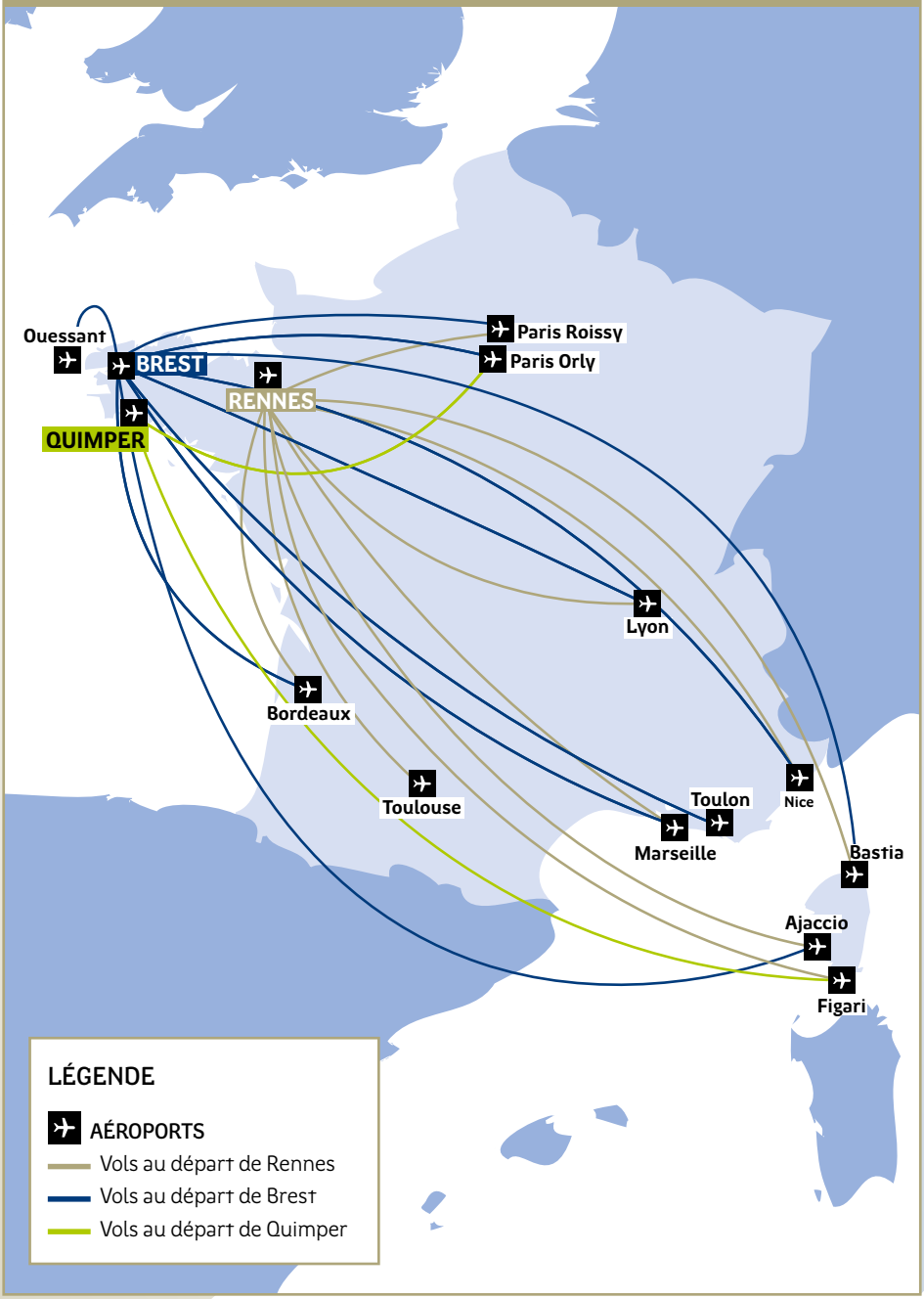

Développer les aéroports en concertation

Depuis le 1er mars 2007, la Région Bretagne est propriétaire des aéroports de Rennes-Saint-Jacques, Brest-Bretagne, Quimper-Cornouaille et Dinard-Pleurtuit -Saint-Malo et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion. Grâce à des organes de gouvernance adaptés, elle organise la concertation avec l'ensemble des partenaires et des usagers des aéroports pour favoriser une gestion optimisée de ses places aéroportuaires.

La gouvernance aéroportuaire

La Commission consultative économique qui réunit l'exploitant, les usagers aéronautiques et les représentants d'organisations professionnelles du transport aérien, rend un avis sur deux points essentiels que sont les taux des redevances réglementées et les programmes d'investissements. Elle peut en outre être consultée sur tout sujet relatif aux services rendus par l'exploitant sur l'aérodrome.
Seuls les aéroports de Brest et Rennes doivent obligatoirement être dotés d'une Commission consultative économique qui se réunit une fois par an. Souhaitant développer la concertation, la Région Bretagne a également choisi de créer les commissions consultatives des aéroports de Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo et de Quimper-Cornouaille.
L'État réunit également deux organes de gouvernance : la Commission consultative environnementale et le Comité local de sûreté.
En tant que membre de ces commissions et propriétaire de ses aéroports, la Région Bretagne intervient dans un souci de protection maximale de l'environnement et des personnes sur et autour des plateformes aéroportuaires.

Une politique environnementale pour les aéroports régionaux

L'aéroport de Rennes, conformément aux obligations fixées par la Région Bretagne dans le contrat de délégation de service public, a obtenu la certification ISO 14 001 de son Système de Management Environnemental le 4 novembre 2013. Engagée depuis 2008, la démarche a déjà permis à l'aéroport de réduire sa consommation d'énergie de 26 % et sa consommation d'eau de 15 %. Une politique de tri des déchets a également été mise en place, ainsi que le traitement des eaux de ruissellement. Les aéroports de Quimper et Dinard sont engagés dans la même démarche, pour un objectif de certification à horizon 2014.

UNE GESTION DÉLÉGUÉE PAR LA RÉGION

La Région délègue la gestion de ses 4 aéroports à des concessionnaires :

- l'aéroport de Brest est concédé à la CCI de Brest jusqu'en 2015
- l'aéroport de Quimper est concédé à la société Vinci jusqu'en 2015
- une seule concession regroupe les aéroports de Rennes et Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo : elle est concédée au groupement CCI de Rennes/Vinci airports/CCI du pays de Saint-Malo Fougères jusqu'en 2024

Vols internationau

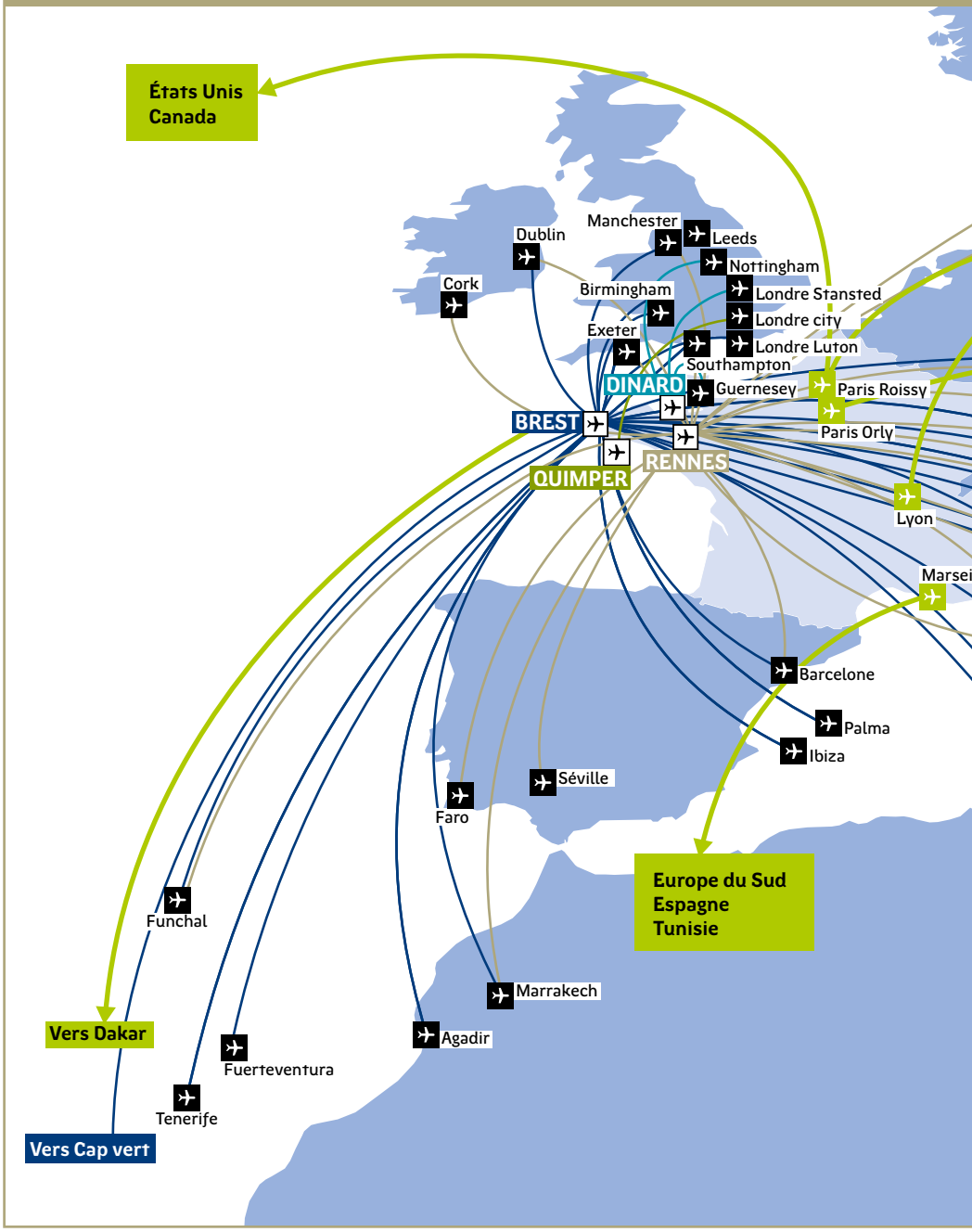

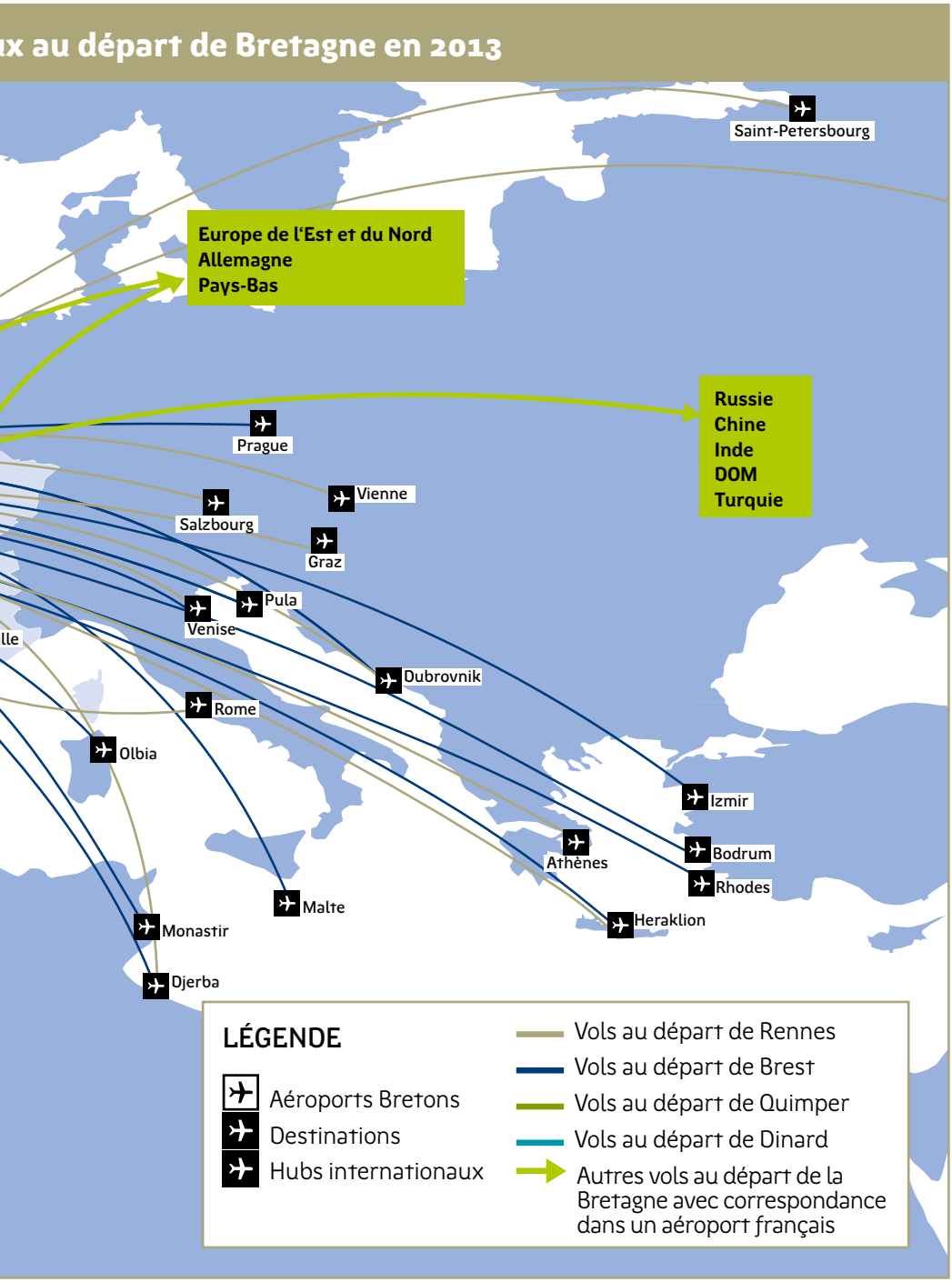
ux au départ de Bretagne en 2013
Saint-Petersbourg
Europe de l'Est et du Nord
Allemagne
Pays-Bas
Russie
Chine
Inde
DOM
Turquie
Prague
Vienne
Salzbourg
Graz
Pula
Venise
lle
Dubrovnik
Rome
Olbia
Izmir
Athènes
Bodrum
Rhodes
Malte
Heraklion
Monastir
Djerba
LÉGENDE
Aéroports Bretons
Destinations
Hubs internationaux
Vols au départ de Rennes
Vols au départ de Brest
Vols au départ de Quimper
Vols au départ de Dinard
Autres vols au départ de la Bretagne avec correspondance dans un aéroport français

Les résultats 2013

Trafic

Évolution du trafic passagers 2012 et 2013 au total des 4 aéroports régionaux

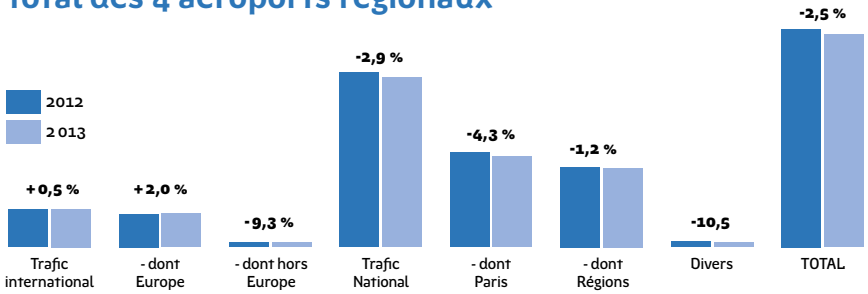

L'année 2013 est une année contrastée pour les aéroports régionaux dont le trafic recule de - 2,5 % dans un contexte national à la hausse (+ 2,3 %).
Seul le trafic vers l'Europe se développe, porté par la nouvelle ligne Rennes-Barcelone ainsi que par le développement des lignes Quimper-Londres, Brest-Barcelone et Brest-Birmingham.

Le trafic national a été pénalisé par les stratégies de certaines compagnies aériennes (fermetures de lignes vers Paris ou réduction de l'offre en sièges vers les destinations régionales).
Le trafic international et notamment charter a souffert d'une baisse importante de la fréquentation sur les destinations non européennes.

Évolution du trafic de fret 2012 et 2013

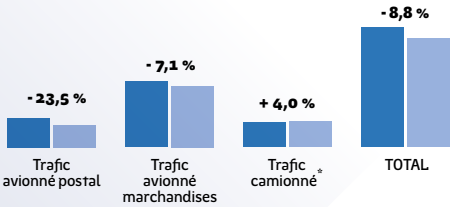

Le fret aérien recule de - 8,8 % pour atteindre 16 563 tonnes, dans un contexte national déprimé (recul de - 2,8 % du fret avionné et de - 5,2 % du fret postal en France métropolitaine).

* On appelle "fret aérien camionné" la pratique qui consiste pour un transporteur aérien à substituer un camion à un avion. Dans ce cas, le transporteur aérien fait voyager le fret sous lettre de transport aérien, selon les tarifs et les conditions (notamment d'assurances) propres au transport aérien.

Les emplois

Les aéroports génèrent près de 4 500 emplois sur la Bretagne

- 2 800 emplois directs, dont 700 sur l'activité de maintenance aéronautique
- 1 165 emplois indirects
- 524 emplois induits

Source : étude BIPE

Les emplois directs sont générés par les entreprises et organismes implantés dans les aéroports. Les emplois indirects sont liés aux prestataires de services liés à l'activité aéroportuaire (ex. : établissements touristiques).
Enfin, l'emploi induit est lié à l'effet multiplicateur de l'impact économique direct et indirect de la plateforme.

© Sabena Technics

© A. Courcoux

LA COMPÉTENCE RÉGIONALE AÉROPORTUAIRE

La prise de compétence aéroportuaire s'est inscrite dans un contexte plus global de prise de compétence régionale dans le domaine des transports : le schéma régional multimodal des déplacements et des transports adopté en 2008 a contribué à inscrire la Bretagne dans les réseaux européens et internationaux. Il garantit la cohérence des différentes politiques menées pour l'ensemble des infrastructures de transport présentes sur le territoire. En outre, la composante portuaire pose la question de la complémentarité de l'offre maritime et aérienne pour les passagers Transmanche. Le projet de Ligne à Grande Vitesse permettant de faire gagner 37 minutes entre Paris et Rennes et 45 minutes pour la pointe bretonne et le projet du futur aéroport de Notre Dame des Landes doivent également être pris en compte.

Ainsi, une stratégie aéroportuaire régionale se doit de réaffirmer la complémentarité des aéroports régionaux, du futur aéroport de Notre Dame des Landes et du transport maritime et ferroviaire pour développer une offre de transport cohérente et intégrée au départ et à destination de la Bretagne. Il s'agit d'empêcher que se développent des logiques de concurrence défavorables à l'optimisation des politiques et des projets d'investissements publics menés.

C'est dans cet esprit que la Région Bretagne assure l'exercice de sa responsabilité en matière aéroportuaire, au travers de ses contrats de délégation de services publics, des subventions qu'elle accorde aux opérations, et de sa participation aux organes de gouvernance.

© J.L. Aubert

© S. Cambon

LA MUTUALISATION DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'AÉROPORT RENNES-DINARD BRETAGNE

Par la signature du contrat liant la Région Bretagne au nouvel exploitant des aéroports de Rennes-Saint-Jacques et Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo, la Région a résolument opté pour un modèle économique durable, mettant le gestionnaire en situation de responsabilité. Elle comprend une vision environnementale qui sécurise l'interface entre l'aéroport et son environnement urbain. Le choix d'une délégation de service public unique pour les deux plateformes vise en outre à développer les complémentarités entre les offres proposées.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.fr

KUZUL-RANNVRO BREIZH
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7
Pgz. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.rannvro-breizh.fr

Juin 2014 – Maquette : © Région Bretagne – Exécution graphique : Anaëlle Berthelot – groupement101@gmail. Impression sur papier 100 % recyclé. Photos de couverture : © F. Betermin